



Accident militaire cela fait 2 ans que ça dure

Par **laure LE**, le **07/01/2008** à **00:04**

bonjour,

cela fait deux ans que mon mari a été victime d'un accident militaire, lors d'une sortie terrain.

L'armée a fait plusieurs bêtises dans son dossier....résultat mon epoux est en arrêt depuis presque 2 ans car il a littéralement "peter un cable" pardonnez moi l'expression.mais il est sous anti déresseur et consulte une fois tous les mois, quand ca va bien, son psy.

cela fait deux ans que nous attendons une mutation et une réorientation.

Quels sont nos droits et comment peut-on faire pour faire avancer les choses.. car la vie de mon mari et de notre couple en dépend!

Je vous remercie par avance des réponses que vous pourrez m'apporter!

Respectueusement

Mme LE

Par **jeanyves**, le **09/01/2008** à **20:51**

Bonjour,

Votre mari est en arrêt depuis 2 ans suite à un accident.Y a t-il des séquelles?

Le suivi psychologique de votre mari:Est-ce suite à l'accident ou suite aux " bêtises" du dossier.

Que vous dit l'armée?

Pourriez -vous m'en dire plus?

Mutation ou réorientation:est-ce votre demande?etc...

Pourriez- vous - si vous le désirez- me répondre pour ce week-end.Je ne suis pas disponible demain et vendredi.

Restant à votre disposition,
jeanyves